



Le mot du Maire

L'année 2014 a été marquée par trois élections : les Municipales en mars, les Européennes en mai et les Sénatoriales en septembre. Ces dernières ne concernaient que les grands électeurs qui, après leur désignation, avaient l'obligation de voter sous peine d'amende. Trois nouveaux sénateurs ont été élus : Jean-Claude BOULARD (26.61% des suffrages), Louis-Jean DE NICOLAY (23.09%) et Jean-Pierre VOGEL (21.43%). J'ai eu le plaisir de les recevoir en mairie lors de leur campagne électorale et de leur présenter des projets pour Arçonnay qui nécessiteront, sans aucun doute, leur aide. L'année 2015 sera également marquée par deux nouveaux scrutins : les élections départementales les 22 et 29 mars et les élections régionales en fin d'année. La nouveauté pour notre commune est la disparition du canton de Saint-Paterne et notre rattachement au canton de Mamers. Arçonnay devra donc s'intégrer dans son nouveau territoire. C'est indispensable pour le dynamisme du Nord-Sarthe. Je reviendrai certainement sur ce nouveau découpage cantonal lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 10 janvier à 10 heures et à laquelle vous êtes conviés. D'autres sujets seront abordés comme par exemple un premier bilan sur les temps d'activités périscolaires, la réflexion conduite par la CUA quant à un nouvel élargissement de son territoire, les contraintes budgétaires imposées par l'Etat...

Dans l'attente de cette rencontre, je vous souhaite de préparer sereinement les fêtes de fin d'année qui je l'espère seront joyeuses et conviviales.

vous souhaitez de Joyeuses Fêtes



Cérémonie du 11 novembre, recueillement et dépôt de gerbe en hommage à nos disparus.



Le comité des fêtes et la commune d'Arçonnay ont organisé le repas des anciens le samedi 22 novembre. Mme Fleury et Mr Livet, doyens de notre commune ont été honorés à cette occasion.

Calendrier des Manifestations

DÉCEMBRE 2014

- 17 – **Bûche de l'amitié** organisée par Génération Mouvement
- 19 – **Noël des enfants** organisé par le comité des fêtes

JANVIER 2015

- 10 – 10 h : **Les vœux du Maire**
- 14 – **Galette** organisée par Génération Mouvement et AG
- 16 – **AG** du comité des fêtes
- 26 – **Bal des anciens**

Etat-civil

NAISSANCES

MONGREVILLE Jules Han 07 octobre 2014
 BOSCHER Kyle Alexis Michel 10 octobre 2014
 DERIN Saran Suleyman 21 novembre 2014

MARIAGE

M^{me} CAMPOS ARÉVALO Maria Antonia 25 octobre 2014
 M. VASSEUR Benjamin Yannick Claude

DÉCÈS

BAUDRON Jacques Maurice Joseph1 4 octobre 2014
 BOURDIER Paulette Albertine Amélie, épouse LE CAM 19 novembre 2014



N° 21
DÉCEMBRE 2014

MAIRIE • 1, place du 8 Mai 1945 & 02 33 31 26 30 • Fax 02 33 29 54 52
 • mairie@ville-arconnay.fr • Direction de la publication :
 Denis LAUNAY • Nadine KIERS-PERRAULT • Fabrice CHOMARD • Jacqueline ZEPHIR
 Catherine GOUPIL • Martine CHAPPELLIERE • Jessy COCHEREL



DÉPART DE MME CARTIER ET ARRIVÉE DE MME TRIGUEL

Nous avons fêté le départ de M^{me} Cartier Martine le 17 octobre dernier. Elle travaillait pour notre commune depuis 1991 en tant qu'agent des services techniques. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite. Elle est remplacée par M^{me} Triguel Geneviève.



REMISE DE LA MÉDAILLE DU TRAVAIL À M. LACROIX

Le 17 octobre M. Launay a remis la médaille du travail des 20 ans à M. Lacroix.

Il travaille au service de la commune depuis le 7 mai 1992.



Inscription liste électorale et Information pour les nouveaux résidents sur notre commune

Pour pouvoir voter en 2015, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2014.

L'inscription est systématique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt).

RESTAURANT D'ENFANTS SCOLAIRE

Suite à l'Assemblée générale de la FNACA en date du 24 octobre 2014, voici la composition du nouveau bureau :

Président : M. BADIN Georges,

Vice-présidente : M^{me} LHUISSIER Thérèse,

Secrétaire : M. BEIGNEUX Jacques,

Secrétaire adjointe : M^{me} DIMITRI Thérèse,

Trésorier : M. PERCHERON Michel,

Trésorier adjoint : M. METAIRIE René,

Et les membres.

Le Vendredi 28 novembre 2014, lors de l'assemblée générale, il a été décidé l'augmentation des tarifs des repas servis, pour palier la hausse des denrées alimentaires et la baisse du nombre de repas servis.

En effet la mise en place des temps activités périscolaires, le vendredi après-midi, a fait apparaître une diminution de la fréquentation de la cantine de 25 enfants en moyenne, ce qui représentera sur l'année une baisse de 700 repas, donc une perte de 1400 € sur les charges fixes.

Les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} Janvier 2015.

- Enfants commune	= 3.20 €
- Enfants Hors commune	= 3.75 €
- Autres	= 6.10 €
- Projet d'accueil individualisé	= 2.15 €



Le Bureau du restaurant d'enfants.

Infos AG Club de pétanque

Le Club de Pétanque a organisé son assemblée générale le 24 novembre dernier. Le président se réjouit de la bonne progression du club. Les joueurs sont regroupés en 2 sections :

- 1 section pétanque loisirs
- 1 section affiliée à la FSGT.

Les résultats à l'issue de 8 rencontres sont très encourageants ; l'équipe 1 se classe en excellence, la 2 et la 3 en promotion.

Les entrainements sont fixés le mercredi à partir de 14 H près du gymnase.

Pour rejoindre ce club, prendre contact auprès de Guy LORAN, le président au **02 33 31 80 81**

Initiation Zumba :

La section Dynamique Step organise un cours de Zumba à compter de janvier 2015.

Renseignements auprès de Thérèse Le Sergent au :

02 33 29 59 52.



L'Arçonnéen ouvre un espace d'expression aux enfants :

« Jeunes arçonnéens, Tous à vos crayons ! »

- Vous avez moins de 12 ans,
- Vous aimez dessiner, écrire des poèmes, réaliser des BD, faire des charades, des rébus etc..

Les réalisations retenues seront publiées dans l'Arçonnéen dans les numéros de 2015.

Elles participeront à la récompense de la meilleure création pour l'année 2015.

Merci de les déposer sous enveloppe à la Mairie en indiquant au dos : Vos nom, prénom, date de naissance, adresse, ainsi que l'accord de vos parents signé au dos. (M., M^{me}, autorise l'insertion de la réalisation de mon enfant sur l'Arçonnéen).

